ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2015

Janvier 2018

Directeur Général, Directeur de publication	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale Oumar LY et des Ressources Humaines (p.i.)	Ouleye K. SOW DIOP
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Oumar DIOP, Amadou FALL DIOUF, Mady DANSOKHO, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU, Insa SADIO, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Abdoulaye M. TALL, Ndeye Aida FAYE, Mamadou AMOUZOU, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP.

COMITE DE REDACTION

0.	PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1.	ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Khoudia WADE
2.	EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA & Tidiane CAMARA
3.	EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
4.	SANTE	Khoudia WADE & Cheikh Ibrahima DIOP
5.	JUSTICE	Maguette SARR & Boubacar DIOUF
6.	ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
7.	EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME COLY
8.	AGRICULTURE	Mamadou Diang BA
9.	ENVIRONNEMENT	Mamadou Diang BA
10.	ELEVAGE	Seynabou NDIAYE & Kandé CISSE
11.	PECHE MARITIME	Mouhamadou B. DIOUF & Penda AMAR
12.	TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
13.	PRODUCTION INDUSTRIELLE	Ramlatou DIALLO
14.	INSTITUTIONS FINANCIERES	Mambodj FALL & Malick DIOP
15.	COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR
16.	PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE & Baba NDIAYE
17.	FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO, Seynabou SARR & Madiaw DIBO
18.	MINES ET CARRIERES	Woudou DEME KEITA

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Chapitre VIII : AGRICULTURE

Introduction

Conformément aux objectifs et orientations du Plan Sénégal Emergent (PSE), les politiques agricoles menées ont contribué à la transformation du secteur agro-sylvo-pastoral par le renforcement de ses fonctions économiques de création d'emplois, d'amélioration de la productivité et d'accroissement des revenus des acteurs des différentes filières et chaines de valeur.

Ce chapitre s'intéresse à l'agriculture au sens strict au Sénégal. Il passe en revue les orientations stratégiques, les situations qui ont milité en faveur ou en défaveur de la production agricole par type de culture ainsi que les conséquences.

VIII.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ACTIONS ENTREPRISES PAR LE GOUVERNEMENT EN 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSE, vingt-sept (27) projets phares ont été identifiés, dont cinq (5) visent le développement accéléré de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'opérationnalisation de ces projets relatifs à l'agriculture a nécessité l'élaboration de documents stratégiques et la réalisation de certaines réformes.

VIII.1.1. DOCUMENTS STRATEGIQUES DU SOUS-SECTEUR AGRICOLE

Les documents stratégiques ci-après ont permis d'orienter les actions menées pour la transformation du secteur agricole. Il s'agit en particulier :

- du Plan Stratégique de Développement des Statistiques Agricoles et Rurales (PSSAR) ;
- de la Stratégie Nationale de Gestion Durable des Eaux de ruissellement et de lutte contre la salinisation des terres ;
- de la stratégie de reconstitution du capital semencier ;
- de la fertilisation des sols ;
- du Cadre national d'investissement stratégique pour la gestion durable des terres (GDT) ;
- de la recherche agricole ;
- du Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACS)
- du conseil agricole.

VIII.1.2. REFORMES DU SOUS-SECTEUR AGRICOLE

Pour une bonne modernisation des systèmes de production agricole, le gouvernement du Sénégal a entrepris des réformes majeures dans :

- le processus de mise en place des Chambres d'agriculture ;
- la finalisation et la vulgarisation de l'arrêté fixant la liste des matériels agricoles éligibles à l'exonération au titre du Code Général des Impôts ;
- la définition et l'exécution d'un programme de formation et de renforcement des capacités en direction du personnel des laboratoires chargés de la certification des semences et des producteurs impliqués dans ce processus ;
- l'accompagnement de l'autonomisation des coopératives et des privés à produire et à diffuser des semences sélectionnées.

VIII.2. PLUVIOMETRIE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2015/2016

L'année 2015 a connu une bonne pluviométrie. Le cumul moyen par station est de 875 mm en 2015 contre 461 mm en 2014, soit une hausse de 69%. Cette bonne tendance est retracée sur l'ensemble du territoire sénégalais qui a dépassé 1000 mm dans certaines zones comme Kédougou, Kolda, Vélingara et Ziguinchor.

Graphique VIII-1 : Cumul de pluies de quelques stations (en mm)

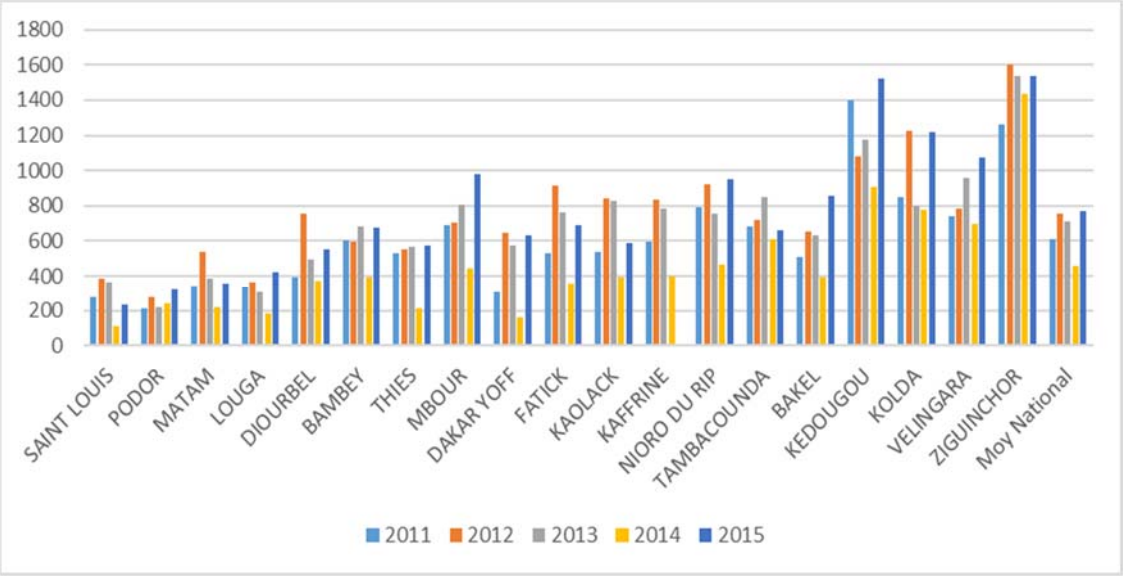

Source : Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) du Sénégal

VIII.3. PERFORMANCES DU SECTEUR AGRICOLE EN 2015

VIII.3.1. AGRICULTURE INDUSTRIELLE ET D'EXPORTATION

En 2015, la production arachidière s'est élevée à 1 050 042 tonnes, soit un taux de réalisation de 125% par rapport à l'objectif annuel cible du PRACAS (838 728 tonnes) et une hausse de 57% par rapport à 2014.

Au titre du Programme de reconstitution du capital semencier, 10 972 tonnes de semences d'arachide certifiées ont été mises à la disposition des producteurs sur un objectif initial de 11 687 tonnes, soit un taux de réalisation de 93,89 %.

En plus de ces semences certifiées, des écrémées de qualité ont aussi été mises à la disposition des producteurs pour un volume total de 40 194,4 tonnes sur un objectif de départ de 40 336 tonnes.

Dans le même sillage que l'arachide, la production de coton a également augmenté en 2015 en s'établissant à 31 000 tonnes contre 26 565 tonnes en 2014, soit une hausse

de 16,7%. Cette performance est surtout imputable à la bonne pluviométrie dans la zone sud, domaine de production de coton.

Concernant le sésame, une tendance haussière est notée depuis 2013. Ainsi, sa production est passée de 3 689 tonnes en 2013 à 7 378 en 2014, avant d'atteindre 10 376 tonnes en 2015.

En revanche, la production de tomate a connu une baisse passant de 168 000 tonnes en 2014 à 162 500 en 2015, soit une diminution de 3,3%.

Graphique VIII-2 : Productions de l'agriculture industrielle et d'exportation (en tonnes)

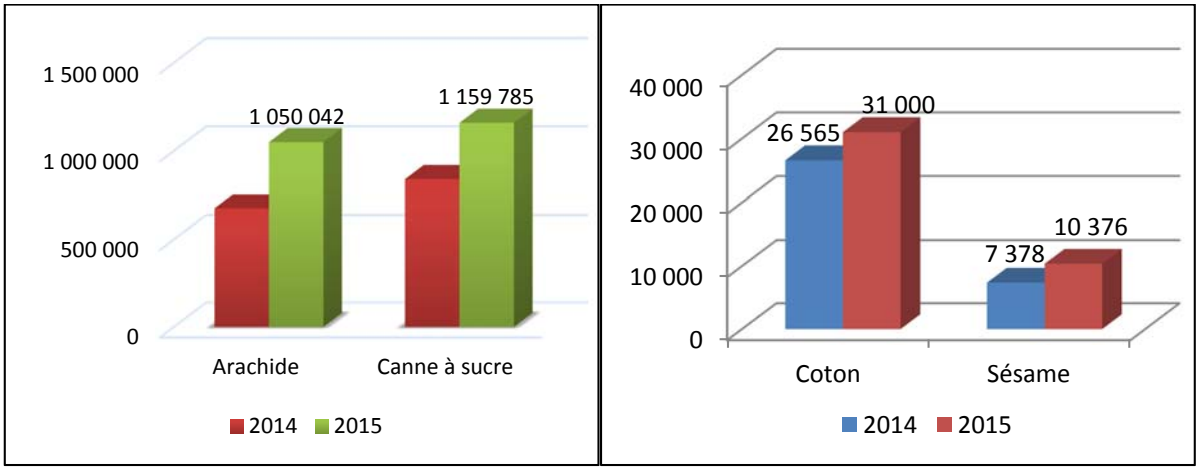

Source : DAPSA/EAA 2015

VIII.3.2. AGRICULTURE VIVRIERE

La production de céréales s'est nettement améliorée avec une hausse globale de près de 70,3%, sous les effets conjugués de la hausse des superficies emblavées, des rendements et de la pluviométrie. L'ensemble des spéculations a enregistré un accroissement de leur production, notamment le riz (62,1%), le sorgho (84,2%), le manioc (70,9%), le niébé (33,6%), le fonio (48,1%), le mil (83,3%) et le maïs (70,3%). Toutefois, le cas de l'oignon reste particulier. En effet, malgré le niveau très élevé de la production proche de l'autosuffisance[19] en 2015 (367 500 en 2014 et 315 000 tonnes en 2015, soit une baisse de 52 500 tonnes), les importations ne cessent d'augmenter, passant de 101 641 à 125 316 tonnes entre 2014 et 2015.

[19] La cible de l'autosuffisance en oignon a été fixée à 317 000 tonnes.

Graphique VIII-3 : Productions de l'agriculture vivrière (en tonnes)

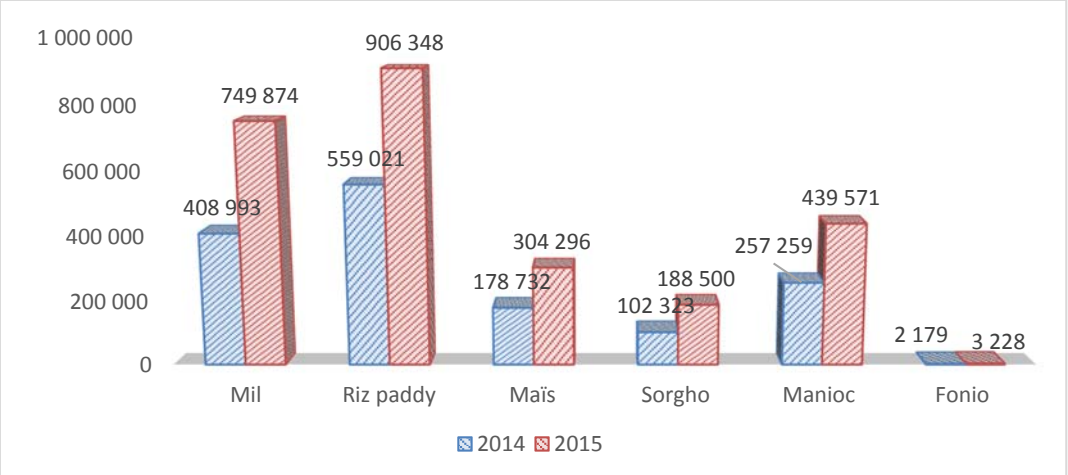

Source : DAPSA/EAA 2015

VIII.3.3. COMMERCIALISATION

VIII.3.3.1. Commercialisation des graines d'arachide

Le prix du kilogramme d'arachide a été fixé à 200 F CFA pour la campagne 2015-2016. Ce prix plancher a été largement dépassé à une certaine période, notamment avec l'arrivée des acheteurs asiatiques. Ainsi, des prix variant entre 200 et 350 FCFA/kg ont été observés durant la campagne de commercialisation de l'arachide à l'issue de laquelle la situation de la collecte se présente comme suit :

- le volume total collecté (semences + huilerie + exportation) est de 461 301 tonnes contre 328 209 tonnes pour la campagne précédente. La répartition des volumes collectés s'établit comme suit :
  - 110 339 tonnes de semences ;
  - 39 629,796 tonnes pour les huileries (SUNEOR, WAO, CAIT et COPEOL) ;
  - 158 043 tonnes exportées.
- le volume total collecté valorisé au prix de 200 FCFA/kg correspond à une enveloppe financière de 92 260 214 000 FCFA encaissée par les producteurs.

VIII.3.3.2. Commercialisation du riz

L'année 2015 est très particulière concernant la politique rizicole au Sénégal. Des mesures-phares ont été prises et des ruptures opérées en vue de lever les contraintes longtemps déplorées par les riziculteurs et de favoriser le développement de la riziculture pluviale. Cette situation a créé des conditions favorables pour une augmentation de la production.

Une partie de la production de riz (40%, soit 166 326 tonnes) a servi au paiement de la main d'œuvre saisonnière. Ce paddy est transformé par des rizeries villageoises installées dans la Vallée du Fleuve Sénégal, à Dakar, Touba ou ailleurs. Quant au reste de la production, il sert à l'autoconsommation.

VIII.3.3.3. Commercialisation des produits horticoles

Le volume des échanges au 31 décembre 2015 se résume comme suit :

- ✓ pour les importations des fruits et légumes : le volume total est de 267 215,76 tonnes dont 183 623,77 tonnes de pomme de terre et d'oignon, et 83 591,99 tonnes d'autres fruits et légumes ;
- ✓ en ce qui concerne les exportations, le volume total est de 90 635,24 tonnes dont 73 697,632 tonnes de produits de contre saison et 16 937,23 tonnes de mangues ;
- ✓ tous produits confondus, le volume total des exportations s'élève à 90 635,24 tonnes en 2015 contre 86 504,608 tonnes en 2014, soit une hausse de 4,7%.

En dépit des avancées importantes en 2015, le sous-secteur devrait bénéficier de la mise en œuvre des corridors céréaliers et de la promotion d'une agriculture à haute valeur ajoutée.

VIII.3.4. PERFORMANCES MACROECONOMIQUES

La campagne agricole 2015 a été marquée par une bonne amélioration. En effet, la valeur ajoutée à prix constants de la branche « agriculture vivrière » a enregistré une hausse de 27,1% par rapport à 2014, pour s'établir à 502 milliards FCFA en 2015 tandis que celle de l' « agriculture industrielle et d'exportation » s'est repliée de 18,8% en 2015 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 136 milliards de FCFA. Au total, la croissance du sous-secteur agriculture s'est établie à 23% en 2015.

Graphique VIII-4 : Situation macro sectorielle de l'agriculture

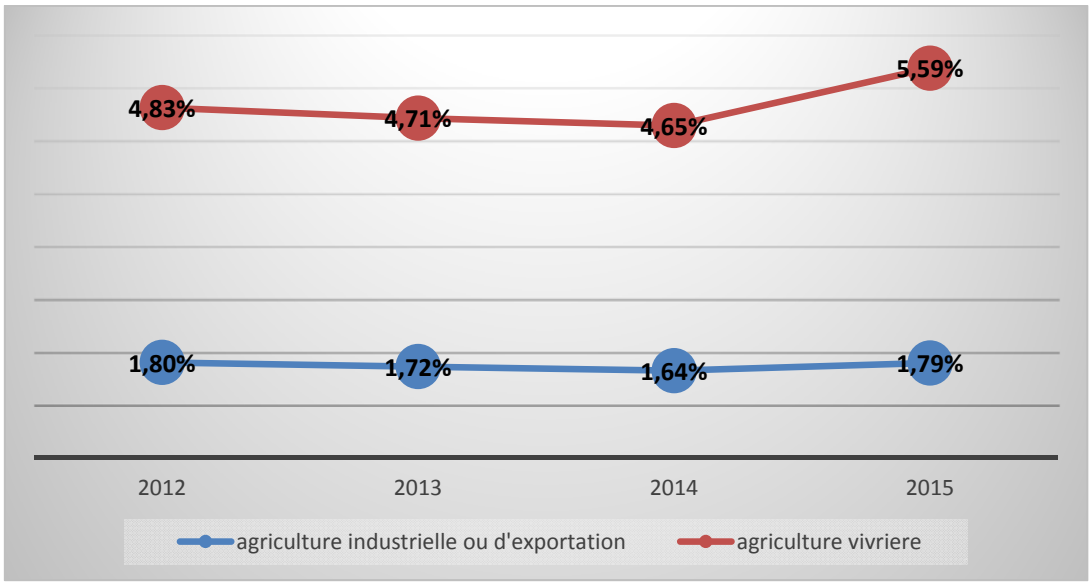

Source : ANSD. octobre 2017

VIII.4. SECURITE ALIMENTAIRE

En 2015, le taux d'insécurité alimentaire sévère s'est situé à 4,5% (639 709 personnes). La carte ci-après montre qu'il n'y a aucun département du pays en situation de crise, en mars 2015. En revanche, 32 départements se trouvaient en situation sous-pression (phase 2). Au total, la proportion de personnes en insécurité alimentaire limite s'est établie à 16,5%. La situation de l'insécurité alimentaire est imputable à une baisse de la production agricole, consécutive à l'installation tardive de l'hivernage 2014/2015 et à la mauvaise répartition des précipitations. La situation de l'insécurité alimentaire a quasiment stagné, comparativement à mars 2014 où 4,4% de la population était en phase 3 (crise).

Figure 9.1 : Carte de l'insécurité alimentaire au Sénégal

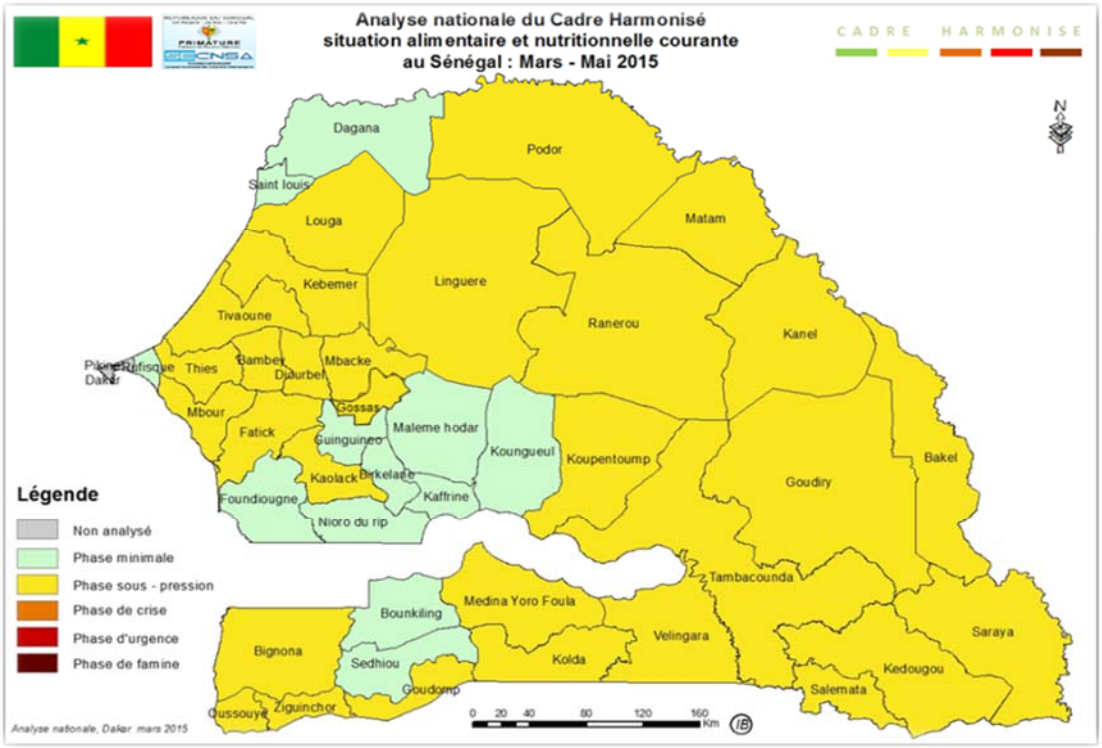

Conclusion

Le sous-secteur agricole en 2015 a été principalement caractérisé par une bonne pluviométrie sur l'ensemble du territoire, favorisant de bonnes récoltes. Les performances de ce secteur sont également imputables à l'effort fourni par les autorités en 2014, car, 2015 représente la première année d'évaluation du PSE, donc du PRACAS. Dans une perspective de bien prendre en compte la sécurité alimentaire et de la résilience, deux initiatives sont prévues pour 2016, à savoir :

- le Programme multinational de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutrition au Sahel (P2RS) ;
- le Projet de résilience à l'insécurité alimentaire récurrente au Sénégal (DRIARS) qui va renforcer les capacités des populations pastorales en matière de gestion des risques liés à leur activité.

Aussi, pour une bonne appréhension du niveau de la production, une bonne évaluation des pertes, notamment celles post-récolte, est-elle nécessaire.